

Annonces Légales

JOURNAL HABILITÉ À PUBLIER LES ANNONCES LÉGALES
OFFICIELLES ET JUDICIAIRES DANS LE GARD
ET DANS TOUTE LA FRANCE GRÂCE À NOS CORRESPONDANTS

Les annonces sont prises jusqu'au jeudi 17 heures pour parution le samedi.
Nous nous chargeons gratuitement de la parution de vos annonces dans
les autres départements et de la demande d'insertion au BODACC.

NOUS CONTACTER :

Tél. 04 66 56 69 56 - cevennesmagazine@gmail.com
Site : www.cevennesmagazine.fr
31 Ch. de la Plaine de Larnac - 30560 SAINT-HILAIRE DE BRETHMAS

Arrêté préfectoral N° 30-2025-12-31-00001 pour année 2026

Tarif au caractère, espaces inclus : 0,189 € HT - Constitutions (sauf GAEC, GIE, AARPL...), dissolutions & clôtures, mouvements de dirigeants et/ou d'associés, modifications de la durée, de l'objet, du capital social, de la dénomination, de la forme juridique, commissaires aux comptes, transfert de siège social, changement nom patronymique sont facturées au forfait.

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NÎMES

N° PC : 2026RJ0094

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 04/02/2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

SARL L'ESSENTIEL

Société à responsabilité limitée au capital de 500 Euros, 242 rue Antoine Émile 30340 MÉJANES-LES-ALÈS
Restauration, préparation de plats à emporter et à consommer sur place, snack 851 958 835 RCS Nîmes

Liquidateur judiciaire : SELARL SBCMJ en la personne de Maître Alexandre BANC 22 rue Taisson 30100 ALES

Juge-commissaire : Monsieur GLEYSE Thomas

Juge-commissaire suppléant : Monsieur ARTZ Olivier

Date de cessation des paiements : 01/10/2024

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce

Le Greffier
SELAS VIDAL

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NÎMES

N° PC : 2023RJ0058

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 04/02/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de :

SARL SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES ÉNERGIES PHOTOVOLTAÏQUES

Activité : L'installation, l'entretien d'équipements électriques, de matériels électrotechniques ou de tout autre matériel éolien, photovoltaïques, en industrie. La production d'électricité tant en France qu'à l'étranger, au moyen de panneaux photovoltaïques ou de tout autre éolien, hydroélectrique.

Anciennement : 728 chemin des Vignes 30380 SAINT-CHRISTOL-LEZ-ALÈS
514 716 307 RCS Nîmes.

Le Greffier
SELAS VIDAL

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NÎMES

N° PC : 2025RJ0375

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 04/02/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de :

SARL FOODIES PANCAKES BY M FAMILY

Activité : restauration à emporter et sur place, organisation d'événements, épicerie fine

Anciennement : 10 B rue Jan Castagno 30100 ALES

928 277 839 RCS Nîmes.

Le Greffier
SELAS VIDAL

TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ALES

N° RG 18/00588

Avis de dépôt de l'état de collocation du 22 janvier 2026, en application des articles R.626-36 et R.643-8 du Code du commerce dans la procédure de liquidation judiciaire de :

BERTRAND Daniel

Activité : Agriculteur
02 chemin de la Calade - 30440 SAINT-BRESSON

Ordonnance du juge commissaire autorisant la vente rendue le 16 juin 2022
Adresse du bien vendu : Le Camp - 30440 ST-BRESSON

L'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal judiciaire d'ALES le 22 janvier 2026 par SELARL SBCMJ concernant les biens situés à : Le Camp 30440 ST-BRESSON cadastrés ainsi :

LOT 1 : ensemble de parcelles - SECTION C, n° 83.84.88.90.94.95. 145.266.276.315.318

LOT 2 : ensemble de parcelles - SECTION A, n° 220

SECTION B, n° 14.15.16.58.59.65.182. 408.548.549.621

SECTION C, n° 101.102.103.277.287. 290.350.351.385.386.527.529.531

LOT 3 : petite bergerie avec terrains attenants et non attenants

SECTION A, n° 219.255

SECTION B n° 18.199.202.213.233. 235.244.258.262.263.270.315.316.32

0.362.363.364.365.423.424.431.436.4

37.472.607.610

SECTION C, n° 79.80.81.82.85.86.91.

92.93.268.284.317.321.322.323.324.3

31.332.529

- Acquéreur du bien : Commune de ST

BRESSON demeurant collectivité territoriale ayant son siège à l'Hôtel de ville à ST-BRESSON (30440).

Acte reçu par M^{re} Pauline TEISSIER, Notaire au VIGAN 5 30120°, étude SAS ONV, le 18 novembre 2024.

- Liquidateur : SELARL SBCMJ, demeurant 22 rue Taisson 30100 ALES.

Les contestations seront recevables dans le délai de trente jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'État de collocation, par requêtes remises ou adressées au greffe du juge de l'exécution du Tribunal judiciaire d'ALES

Le Greffier

CONSTITUTIONS



Office Notarial
Jean-Benoît MARTRE
Yannick ALARY
Jennifer SIMONCIC
CARNEIRO MACHADO
Notaires associés à ALES
(Gard) 7 rue Jules Cazot

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Jennifer SIMONCIC - CARNEIRO MACHADO, Notaire à ALES (30) 7 rue Jules Cazot, le 10 février 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas

le caractère civil de la société.

La dénomination sociale est :

L'ÉQUILIBRE ET LE LIEN

Le siège social est fixé à : SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX (30340), 44 F chemin de Saint-Hilaire

La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) années

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR) divisé en 100 parts, de 1,00 euro chacune, numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.

Le gérant est Monsieur Siméon Camille LAPIN, né à ALES (30) le 3 mai 1985, demeurant à SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX (30340) 44F, chemin de Saint-Hilaire.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NÎMES.

POUR AVIS

Le notaire.

PLMC AVOCATS
658 rue Maurice Schumann
30000 NÎMES
Tél 04.66.04.94.40
mail 242@plmc-avocats.com

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 11/02/2026 il a été constitué une SASU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination :

GMS INVESTISSEMENTS

Objet Social :

- L'acquisition, la détention et la gestion de tous titres et valeurs mobilières de sociétés commerciales et/ou civiles,

- La mise à disposition de moyens humains et matériels au profit des filiales,

- L'acquisition et la gestion, par voie de location ou autrement, de tous immeubles ainsi que l'activité de marchand de biens ;

- L'activité d'apporteur d'affaires

Capital : 2.239.000 € apports en nature
Siège Social : 911 Chemin Combe des Oiseaux - 30900 NÎMES

Durée : 99 ans

Président : M. David ALLARD - né le 26 août 1970 à Nîmes - de nationalité française - Demeurant 911 Chemin Combe des Oiseaux - 30900 NÎMES

Immatriculation : RCS DE NÎMES

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel GUY, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Isabelle SAINT MARTIN-NICOLAUD et Emmanuel GUY, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ALES, 13, rue Pasteur, le 9 février 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société civile immobilière
Dénomination: **J&S INVEST**
Siège social: SAINT-MARTIN-DE-VALGALGUES (30520), 523 chemin du Petit Devois.

Durée: 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Objet: - l'acquisition, la propriété, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

- la vente des biens et droits immobiliers appartenant à la société, sous condition qu'elle ne remette pas en cause le caractère civil de la société.

- la mise à disposition à titre gratuit au profit des associés, de tout ou partie des biens dépendant du patrimoine social, à charge de supporter les charges afférentes aux biens concernés.

- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,

- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Accessoirement et exceptionnellement toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptible d'en favoriser le développement. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Apports: La somme en numéraire de MILLE EUROS (1 000,00 EUR)

Capital social: MILLE EUROS (1 000,00 EUR) divisé en 1000 actions de 1,00 €
Cessions de parts: toutes les cessions de parts, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la forme ou quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable des associés donné par décision extraordinaire.

Gérants: - Monsieur Étienne Marie SCAMPS, époux de Madame Élodie Audrey JOURDAN, demeurant à SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS (30560) 163 chemin de Puech Harnaguet.

- Madame Élodie Audrey JOURDAN, épouse de Monsieur Étienne Marie SCAMPS, demeurant à SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS (30560) 163 chemin de Puech Harnaguet.

Exercice social: commence le PREMIER JANVIER et se termine le TRENTE ET UN DÉCEMBRE de chaque année.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de NÎMES.

POUR AVIS

Le notaire.

DISSOLUTIONS LIQUIDATIONS

Suivant PV en date du 31/12/2025 de la **SASU ASSIST C.PRO** capital: 150 euros, siège social: 2 Rue du Couvent 30390 ARAMON RCS NÎMES n° 941 864 258, les comptes de liquidation ont été approuvés, il a été donné quitus de sa gestion au liquidateur M^{me} Carmela RUFF demeurant 2 Rue du Couvent 30390 ARAMON qui a été déchargé de son mandat. La clôture des opérations de liquidation a été prononcée à compter du 31/12/2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nîmes.

DECO FAÇADES

SAS au capital de 16500 euros
Siège Social: 1071 Chemin de Ventabren - 30 000 NÎMES
R.C.S. 814 224 671 NÎMES

Aux termes d'une délibération en date du 31 Janvier 2026, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 janvier 2026, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé en qualité de liquidateur M. LEYNINGER Julien, actuel président, demeurant 1071 Chemin de Ventabren, 30 000 NÎMES de nationalité Française, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est le siège social de l'entreprise, 1071 Chemin de Ventabren, 30 000 NÎMES où les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de NÎMES.

Le liquidateur

BATISTA AFONSO CONSTRUCTION SARL

Au capital de 5 716,84 euros
Siège Social:
Résidence la Reine lot 1
Chemin de la Pataquiere
30220 AIGUES-MORTES
R.C.S. 421 461 476 NÎMES

Aux termes d'une délibération en date du 31 Janvier 2026, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 janvier 2026, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé en qualité de liquidateur M. AFONSO José, actuel gérant, demeurant 23 Place Alphonse Daudet, 34400 LUNEL de nationalité Portugaise, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est le siège social de l'entreprise, Résidence la Reine lot 1 Chemin de la Pataquiere, 30220 AIGUES-MORTES où les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de NÎMES.

Le liquidateur



ARRÊTÉ BIENS VACANTS ET SANS MAÎTRE

LE MAIRE D'ALZON,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Civil et notamment son article 713 l'Article 213 et suivants du Code Rural,

VU l'Article 147 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004,

VU l'état de situation du recouvrement des taxes foncières fourni par la direction départementale des finances publiques du Gard le 12 septembre 2025, attestant qu'il n'y a pas eu de mise en recouvrement de la taxe foncière depuis au moins 4 ans,

VU l'avis favorable de la commission communale des Impôts directs du 29 janvier 2026,

ARRÊTE

ARTICLE 1

Il est constaté que les biens ci-dessous n'ont pas de propriétaire connu et/ou joignable depuis de nombreuses années et que par conséquent, ils sont déclarés vacant au sens de l'article 147 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004.

Référence cadastrale	Situation immeuble	Nature du bien	Conférence		
			no	is	ois
8218	Hameau du Mol	Terrain	00	03	48
8220		Landes	00	00	85
8230	La Rouquette	Bois	00	10	40
8232		Bois	00	18	30

ARTICLE 2

La procédure de vacance de biens vacants prévue par l'article 147 de la loi précitée est ainsi mise en œuvre par le présent arrêté.

ARTICLE 3

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage. Une notification en sera faite à Monsieur le Préfet sous couvert de Madame le Sous-préfet de l'arrondissement.

ARTICLE 4

Monsieur le Maire est chargé d'exécuter le présent arrêté. Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation dans un délai de deux mois auprès du Tribunal Administratif.

Fait à Alzon, le 5 février 2026

Le Maire, Roger LAURENS

Suivant PV en date du 05/02/2026 le représentant de la **SASU TSI-FAURE** capital: 10 euros, siège social: 201 Chemin du Cimetiére 30360 VÉZÉNOBRES RCS NÎMES n° 840 985 436 a décidé la mise en dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2025 et sa mise en liquidation.

M. FAURE Daniel demeurant 201 Chemin du cimetiére 30360 VÉZÉNOBRES a été nommé aux fonctions de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NÎMES.

MODIFICATIONS DIVERSES

Rectificatif - Dans parution N° 2263 du 25/11/2023, concernant **SCI COLIANE**, RCS 842 297 152, il fallait lire: acte *unanime* du 31/10/2023 et non du 29/09/2023 et le tout avec effet au 31/10/2023 et non 01/10/2023.

Certifié conforme
L. BÉRAUD

Suivant AG en date du 01/02/2026, de la **SAS STROÏ**, Capital: 2500 €, Siège social: 70 Avenue Jean Philippe Rameau, 30 100 ALES, RCS Nîmes N° 999 977 069, il a été décidé de modifier l'objet social de la société qui devient: Les travaux de construction bois, neufs ou rénovation, les aménagements intérieurs et/ou extérieurs en bois ou matériaux dérivés ou non structurels, la pose d'éléments décoratifs, de revêtements muraux ou sols souples, les conseils et l'accompagnement dans ces domaines d'activité, toutes autres prestations en qualité de donneur d'ordre et confiées à la sous-traitance en électricité, plomberie, sanitaire, menuiserie, chauffage, Tous travaux de maintenance et réparation d'installations sanitaires, thermiques, électriques et menuiseries, et ce à compter du 01/02/2026.

Les statuts seront modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Nîmes.

Suivant acte reçu par Maître Amandine MOURGUES-CROS en date du 28/01/2026 de la **SARL LUGANE**, Capital: 8000 €, Siège social: 198 avenue des Frères Lumière CC LES ALLEMANDES 30 100 ALES RCS Nîmes n°: 498 613 439, M^{me} Alison TERME, demeurant SAINT-ÉTIENNE-DE-L'OLM (30360) 181 rue du Château d'Eau, a été nommé en qualité de gérant en remplacement de M. Monsieur Marc TERME démissionnaire et ce à compter du 28/01/2026. Mention au Registre du Commerce et des Sociétés de NÎMES



SELARL CHABANNES RECHE BANULS

41 Rue Roussy BP 80026
30006 NÎMES CEDEX 4
Tél 04 66 36 19 88



SELARL CSM[®] SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIÉS (AARPI ERGAOMNES Avocats)
Siège social : 28 rue Ruffi 30000 Nîmes - Cabinet d'Avocats - 4 av. Pierre Lacombe 34000 Montpellier
Cabinet : ced@ergaomnes.fr - Site Internet : www.ergaomnes-avocats.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Suite au Jugement d'orientation du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Nîmes en date du 08 janvier 2026, Au plus offrant et dernier enchérisseur, EN UN SEUL LOT, la pleine propriété d'une maison d'habitation soumise au régime de la copropriété située commune de **BAGNOLS-SUR-CÈZE** (30200), 10 rue Pablo Picasso (accès par l'intermédiaire de l'accès commun) composée d'un r-d-c et d'1 étage, ainsi que de la jouissance exclusive et privative d'un jardin à laquelle sont attachés les 554/1000^e de quote-part du sol et les 554/1000^e de charges communes générales, cadastrée section BR n° 277 pour une contenance de 7 ares 61 centiares, ledit bien consistant en 1 lot, à savoir, le Lot n° 2.

Un état descriptif de division et règlement de copropriété est établi aux termes d'un acte du 7 mai 2009 contenant vente établi par M^e LAMBERT, notaire à BAGNOLS-SUR-CÈZE (30200) publié au bureau des hypothèques NÎMES 2, le 03/06/2009 vol 2009P3811.

SUR LA MISE A PRIX DE 72 000 €

Outre les frais, clauses et conditions du cahier des conditions de vente. Vente fixée devant le Juge de l'exécution en matière de saisie immobilière près le Tribunal Judiciaire de Nîmes, salle ordinaire des ventes au palais de justice, boulevard des arènes 30000 Nîmes.

LE JEUDI 09 AVRIL 2026 A 09H30

Visite des lieux assurée par la SCP PELERIAUX-GISCLARD-BADAROUX PELERIAUX-CHEIKH BOUKAL, Commissaires de Justice associés à Nîmes, 1 rue St Marc :
LE 20 MARS 2026 DE 10H00 A 12H00.

Il sera procédé à la requête de : Le FONDS COMMUN DE TITRISATION SAVOIR FAIRE, représenté par la société de gestion France TITRISATION, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 353 053 531 dont le siège social est 1 Bd Haussmann 75009 Paris. Ayant pour Avocat, Maître Christine BANULS, associée de la SELARL CHABANNES RECHE BANULS, Avocat au barreau de Nîmes (30000) y demeurant 41 rue Roussy laquelle est constituée à l'effet d'occuper sur les présentes poursuites de saisie immobilière et leurs suites.

Conditions de la vente : Les enchères ne

pourront être portées que par un Avocat inscrit au barreau de Nîmes, suivant un pas d'enchères de 500 €, et sur justificatif d'un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier, séquestre des adjudications ou d'une caution bancaire irrévocable, représentant 10 % de la mise à prix sans que cette garantie puisse être inférieure à 3 000 €.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution en matière de saisie immobilière du Tribunal Judiciaire de Nîmes et au cabinet de l'Avocat poursuivant ou sur le site internet <http://www.gualbert-reche-banuls.fr/>

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE EN UN SEUL LOT

Suite à Ordonnance du Juge Commissaire près le Tribunal Judiciaire de NÎMES du 10 janvier 2025, confirmée par Ordonnance de la Cour d'Appel de NÎMES du 10 octobre 2025

Sur la Commune de **BERNIS** (30620) 31 Route de Nîmes BÂTIMENT À USAGE MIXTE (tertiaire et habitation) R+2 cadastré Section AL n° 118, n° 119 et n° 120 pour une contenance totale de 12a09ca

SUR LA MISE A PRIX DE : 434.000 €

(quatre cent trente-quatre mille euros) avec faculté de baisse du quart (325.500 €), puis de moitié (162.750 €)

autre les charges et conditions de la vente Adjudication fixée à l'audience des ventes du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NÎMES, au Palais de Justice, Boulevard des Arènes - 30 000 NÎMES, du :

JEUDI 9 AVRIL 2026 à 9h30

Visite des lieux assurée par la SCP TOURRE LOPEZ BLANC, Commissaires de Justice à NÎMES (Tél. 04.66.36.03.46)
Le mardi 24 mars 2026 de 10h30 à 12h00

Il sera procédé à la requête de la SELARL ÉTUDE BALINCOURT, Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée immatriculée au RCS de NÎMES sous le n° 824 797 286, dont le siège social est sis : 29 rue des Lombards à NÎMES (30000), agissant ès qualités de Liquidateur judiciaire de la société civile immobilière I.N.M. Ayant pour Avocat, la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIÉS, agissant par Maître Raphaëlle CHABAUD, Membre de l'AARPI ERGA OMNES, Avocat près la Cour d'Appel de NÎMES (30000), y demeurant : 28 rue Ruffi.

À la vente aux enchères de : Sur la Commune de BERNIS (30620) : 31 Route de Nîmes, bâtiment à usage mixte (tertiaire et habitations) en R+2 cadastré Section AL n° 118, 119 et 210 pour une contenance totale de 12a09ca.

Le local à usage professionnel (atelier avec mezzanine et cabines de peinture) est situé au rez-de-chaussée de la partie Ouest du bâtiment, la partie Est en rez-de-chaussée est aménagée à usage de

bureau, sanitaires et salle de repos, le tout d'environ 1 059,43 m².

Les 1^{er} et 2^{ème} étages sont aménagés à usage d'appartements, l'un occupé, l'autre vide mais nécessitant des travaux de rénovation, le tout d'environ 192,69 m².

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau de NÎMES contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de « Monsieur le Bâtonnier Ordre des Avocats » représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000 €.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution (SI) près le Tribunal Judiciaire de NÎMES (RG n° 26/00004).

Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIÉS, Avocat poursuivant la vente en son Cabinet : 28 rue Ruffi - 30000 NÎMES (www.ergaomnes-avocats.fr - www.avoventes.fr)

FORMALITÉS INPI



Vous avez des difficultés pour le dépôt de vos formalités sur le guichet unique ?

Cévennes Magazine est là pour vous accompagner !

Renseignements et tarifs :

cevennesmagazine@gmail.com - 04.66.56.69.56

Suivant Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23/01/2026 de la **SCI QUARTIER DE L'ÉGLISE**, Capital: 91469,41 €, Siège social: quartier de l'Église 30960 SAINT FLORENT SUR AUZONNET, RCS NÎMES n°: 418 998 878, M^{me} Sylviane TREIGNAT épouse AUZOLLE, demeurant quartier de l'Église 30960 SAINT FLORENT SUR AUZONNET a été nommé en qualité de gérant en remplacement de M. Christian AUZOLLE, décédé et ce à compter du 23/01/2026.

Mention au RCS de NÎMES.



ACQUIS

SAS au capital de 130 000 €
Siège social: 333 rue de Vergèze - 30920 CODOGNAN
829 661 230 RCS de NÎMES

Il résulte du PV des décisions de la collectivité des associés en date du 26.07.2023, et du PV des décisions du Président en date du 28.01.2026 que le capital social a été augmenté de 9 800 € pour le porter à 139 800 € avec un effet rétroactif au 1.01.2026. Les Statuts ont été mis à jour en conséquence. Mention au RCS de Nîmes.

CEVEN'PAYSAGE

SASU au capital de 1 000 euros
Siège social: Le Balquinet
30120 AULAS
880 785 274 RCS NÎMES

Par décisions en date du 26.01.2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de Le Balquinet 30120 AULAS au 544 Route de Laparot 30120 MOLIÈRES-CAVAILLAC à cpter du 26.01.2026, et de modifier en conséquence l'art 4 des statuts. Modification sera faite au greffe du TC de NÎMES.

SELARL HUMANPHYSIO

Capital: 121000 €
1 bis Avenue Jean Jaurès
30900 NÎMES
R.C.S. NÎMES 830 464 293

Aux termes d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 27 janvier 2026, il a été décidé de nommer, en qualité de gérants, à compter du 27 janvier 2026:

Madame Ludivine FOURNEL demeurant 72, Chemin des Vignes 30350 CARDET

Madame Lysiane RIBES demeurant 1 rue Émile Zola 30900 NÎMES

Et ce en complément de la gérance existante de Monsieur Mathias WILLAME

Mention sera faite au RCS de Nîmes

POUR AVIS

La gérance

CESSIONS FONDS DE COMMERCE

Suivant SSP du 01/02/2026, **EI BEAU-JOARD OLIVIER** dmr 18 Impasse de l'Olm 30100 ALES RCS 481 127 173 a cédé À **SARL C.A AMBULANCES SERVICE 30**, 29 Allée de Braune 30190 LA

CALMETTE, capital: 7622,46 € RCS: 416 258 421 l'autorisation de stationnement de taxi n° 1 sur la commune de MARTIGNARGUES, acquise le 08/02/2005 et exploitée depuis sur ladite commune.

L'acheteur et le cessionnaire avaient consenti une location-gérance en date du 01/09/2025, de ce fait, suite à l'achat, la location-gérance prend fin à la date de la signature de l'acte.

Le cessionnaire est considéré comme successeur à compter du jour de la signature de l'acte.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 102 500 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à EI BEAU-JOARD OLIVIER, 18 Impasse de l'Olm 30100 ALES.

Mention au RCS de NÎMES

SCP de Maîtres

Amandine MOURGUES-CROS
Alexia GERMAIN-FONTAINE

Notaires associés



390 avenue de Parenove
30100 ALES

INSERTION - CESSIION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Amandine MOURGUES-CROS, Notaire associée de la Société Civile Professionnelle dénommée « Amandine MOURGUES-CROS et Alexia GERMAIN-FONTAINE, notaires associées », titulaire d'un Office Notarial à ALES, 390 Avenue de Parenove, le 29 janvier 2026, en cours d'enregistrement à NÎMES, a été cédé un fonds de commerce par:

La Société dénommée **E2R - PISCINES**, EURL au capital de 5000 €, dont le siège est à MONS (30340) 59 chemin du Mas des Maçons, identifiée au SIREN sous le numéro 795 120 757 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NÎMES.

À: La Société dénommée **LES JEUNES POUSSÉS**, EURL au capital de 5000 €, dont le siège est à SALINDRES (30340) avenue du Moulinas ZI Synerpôles, identifiée au SIREN sous le numéro 531 640 183 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NÎMES.

Désignation du fonds: fonds de commerce de vente et pose de piscines, de margelles, de dallages, de systèmes de sécurité, de réparation, de spa, de mobiliers et abris de jardin, maçonnerie de petits murets et abris de jardin, et tout ce qui se rapporte aux piscines sis à MONS (30340) 59 Chemin du Mas des Maçons, connu sous le nom commercial SC PISCINE ET SPAS.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT MILLE EUROS (20 000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

POUR INSERTION

Le notaire.

LOCATIONS

Suivant ASSP du 01/02/2026, **SAS TOP TAXI 30**, siège social: 130 allée des

Peupliers, 07150 LAGORCE, Capital: 1 000 € - RCS Nîmes n° 920 743 606, a donné en location-gérance à **SARL KSM TRANSPORT**, siège social: 10 rue du Moulinet 30100 ALES, Capital: 7500 €

RCS Nîmes n° 810 292 466

Une autorisation de stationnement N° 4, Commune de GAGNIÈRES véhicule KIA NIRO FS-023-PH

Et pour lequel le bailleur est immatriculé au RCS de NÎMES sous le N° 920 743 606

Durée du bail: 23 mois à compter du 1^{er} février 2026.

Entre la **SARL AMBULANCES CÉVENOLES**, RCS Nîmes 500 610 159, capital: 82500 €, siège 30 rue Albert Chambonnet 30160 BESSÈGES et la **SAS TAXI LES ROSIERS**, RCS Nîmes 824 092 522, capital: 1 €, siège social: 640 Montée des Rosiers 30340 ST JULIEN LES ROSIERS, ont résilié le contrat de location-gérance du fonds de TAXI ADS N° 2 sur MOLIÈRE SUR CÈZE en date du 04/12/2018.

Suivant acte SSP en date du 31/01/2026 le contrat de location-gérance consenti le 01/11/2024 par **SASU TOP TAXI 30** siège social: 130 Allée des Peupliers 07150 LAGORCE, Capital: 1 000 € - RCS Nîmes n° 920 743 606

À **SARL C.A AMBULANCES SERVICE 30** siège social: 29 allée de Braune 30190 LA CALMETTE, Capital: 7622.46 € - RCS Nîmes n° 419 258 421 Une autorisation de stationnement N° 4 Commune de GAGNIÈRES (et véhicule équipé)

A pris fin à compter du 01/02/2026.

Mention au RCS de NÎMES.

Suivant ASSP du 28/02/2026, le contrat de location-gérance consenti le 30/11/2024, par **SARL AFK TAXI**, siège social: Lotissement 14 Les hauts de Camont, Avenue Salvador Allende 30520 ST MARTIN DE VALGALGUES (30), Capital: 100 € - RCS Nîmes n° 835 160 029 à **SARL KSM TRANSPORT**, siège social: 10 rue du Moulinet 30100 ALES, Capital: 7500 € - RCS Nîmes n° 810 292 466

Une autorisation de stationnement N° 1, Commune de ST JEAN DU PIN, véhicule KIA NIRO FS-023-PH

A pris fin à compter du 28/02/2026

Mention au RCS de NÎMES.



ARTISTES ASSOCIÉS AU CRATÈRE, EDDI VAN TSUI INVITE LE PUBLIC DANS SON LABORATOIRE ARTISTIQUE

Artistes associés au Cratère – Scène nationale d'Alès, le collectif Eddi van Tsui ouvre son laboratoire créatif au public le **jeudi 19 février à 19h**. Implanté dans le Gard et au Luxembourg, il développe un travail pluridisciplinaire entre le spectacle vivant et l'art contemporain interrogeant notre société contemporaine.

Cette soirée propose une immersion dans l'univers du collectif, à la croisée de la danse, du théâtre, des arts visuels et de la création sonore. Un temps de rencontre au plus près des processus artistiques.

La soirée se déploie en trois temps:

- Une introduction présentant le collectif et ses recherches,
- Deux performances: The After Party, solo chorégraphique de cinq minutes autour de l'illusion de la célébrité et de la chute des attentes sociales; Hydrophonie, performance sonore transformant des aquariums en instruments,
- Un temps d'échange avec le public.

Les 19 et 20 février, le collectif interviendra au Lycée Jean-Baptiste Dumas d'Alès dans le cadre du programme Temps d'Artistes au Lycée avec la pièce La vie quasi éternelle d'un ballon gonflable.

En mars, il sera en résidence au Cratère pour la création de Du Pain et des Jeux, une pièce prenant le football comme point de départ dramaturgique pour interroger les pulsions collectives et les logiques du spectacle contemporain. À travers ces projets, Eddi van Tsui fait du plateau un espace de réflexion sur la société actuelle.

Infos pratiques:

Jeudi 19 février 2026 à 19h

Le Cratère - Théâtre Éphémère, La Prairie, Alès

Entrée libre - Parking gratuit au Champ de Foire

cevennesmagazine.fr



Comme chaque année, la foire ALESPO accueille un maximum d'entreprises locales, garantissant des produits locaux et un service après-vente de proximité. Quelques pépites soigneusement sélectionnées venues d'ailleurs en France ou à l'étranger rajoutent de la nouveauté... Plus de 150 commerçants, artisans, bateleurs, créateurs et cuisiniers sont réunis pour cette grande foire familiale et festive. Ils bâtissent pour vous durant 4 jours la plus grande boutique éphémère d'Alès Cévennes. Ne ratez pas les nocturnes des vendredi et samedi, avec leurs animations musicales et les surprises sur chaque stand. Jouez au jeu des 10 000 €, qui vous permet de gagner - via les réseaux

sociaux, nos partenaires médias, ou sur place - entre 50 et 1 000 € en bons d'achat (règlement consultable sur alespo.fr).

Horaires d'ouverture: vendredi 13 mars 10h / 22h ; samedi 14 mars 10h / 22h ; dimanche 15 mars 10h / 19h ; lundi 16 mars 10h / 18h.

Parking gratuit. Chiens non autorisés, sauf chiens d'assistance aux personnes handicapées.

Animations pour les petits: maquillage, jeux, garderie... Défilés, shows, démonstration, dégustation pour les grands.

Restauration variée, pour tous les goûts et budgets, sur place.

Plus d'infos et programme sur alespo.fr.

ENTRÉE GRATUITE POUR 2 PERSONNES
sur présentation de cette annonce

PARLEM! Du 16 février au 1^{er} mars 2026

PARLEM! Catalan et Occitan, c'est un nouveau rendez-vous proposé par la Région Occitanie. En février, on affiche, on parle, on partage et on valorise nos langues partout en Occitanie, dans le cadre d'un événement « régional des langues occitane et catalane incitant à la pratique et aux initiatives en faveur des langues sur le territoire ».

Ce rendez-vous c'est PARLEM! Initiations, lectures, conférences, concert, musiques qui proposent d'entendre et de voir, de parler et d'afficher, de s'initier et de partager le catalan et l'occitan pour que nos langues vivent plus au quotidien.

Public visé: grand public, scolaires, actifs, retraités, élus, professionnels du tourisme, professionnels de la culture, médias, organismes culturels, associatifs. **Ouvert à tous, événement gratuit.**

L'ARTISTE OCCITAN JOANDA EN TOURNÉE DANS LE CADRE DE « PARLEM! » DU 19 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS

Parmi les événements qui se déroulent sur cette période, le chanteur Joanda (Prix « JP Verdier » de la meilleure chanson d'Occitanie) se produit en version acoustique dans plus de la moitié des départements de la région Occitanie: Gard, Hérault, Aveyron, Aude, Gers, Haute-Garonne, Tarn.

Présentation du chanteur JOANDA (concert version acoustique)

Le chanteur Joanda, inspiré par les 1000 ans d'une terre occitane de caractère, cisèle des textes qui sont aujourd'hui ambassadeurs de toute une région. Son album « 1000 ANS » (en occitan et français) comme 1000 ans de langue et de culture, est salué par la critique. Joanda, initiateur de l'esthétique pop dans la chanson occitane, est l'artiste occitan dont les singles sont les plus diffusés dans les radios nationales à l'univers pop. D'une énergie solaire, chaque chanson fait rayonner l'Occitanie.

Prix "JP Verdier" de la meilleure chanson d'Occitanie 2022, Lauréat « Coup de Cœur » Département de l'Hérault 2024, Prix « Calandreta » Meilleur ouvrage 2023, Lauréat spectacle « Crédit Agricole Région » 2024

Site officiel: www.joanda.fr

Instagram: <https://www.instagram.com/joandaoc>

CONCERT VERSION ACOUSTIQUE DE JOANDA

Jeudi 19 février 14h15 SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT (30): Salle des Fêtes, Place du Lieutenant-Colonel Berthézène (arrivée de Joanda à 12h00, présentation à 14h00, concert à 14h15)

CONTACT: L'OCCITANA PROD - Pour l'artiste JOANDA - occitanaprod@gmail.com - 06 52 06 05 60





CENTRE
SPORTIF
DU GARD

PROJETS SPORTIFS: UN NOUVEAU LEVIER POUR LES ASSOCIATIONS ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU GARD

Face aux contraintes financières et organisationnelles rencontrées par de nombreuses structures locales, le Centre Sportif du Gard lance le Pass Déclic, un dispositif destiné aux projets sportifs du territoire.

Alors que de nombreuses associations sportives et établissements scolaires gardois renoncent encore à organiser des séjours ou des projets sportifs faute de moyens suffisants, le Centre Sportif du Gard ouvre une nouvelle étape dans son engagement territorial avec le lancement du Pass Déclic, un dispositif conçu pour faciliter l'organisation de séjours et de projets sportifs par les associations et les établissements scolaires du département.

Dans le prolongement de sa modernisation - avec la construction d'un préau sportif et la rénovation de ses hébergements, du collectif à l'hôtel trois étoiles - le Centre Sportif du Gard engage aujourd'hui une nouvelle étape: renforcer l'accès des associations sportives et des établissements scolaires du territoire à ses équipements.

Actuellement, les structures locales représentent 25 % de la fréquentation, ce qui révèle un fort potentiel de développement auprès des clubs et des collèges du département. Pour mieux répondre à leurs



Préau intérieur jeu



réalités budgétaires et faciliter la projection dans des projets sportifs organisés, le centre fait évoluer son offre et ses modalités d'accompagnement.

Pour répondre à cette réalité de terrain, l'équipe du Centre Sportif du Gard a conçu le Pass Déclic, un dispositif pensé comme un levier d'équité territoriale. Il propose des conditions tarifaires adaptées aux structures gardoises, un cadre d'accueil clair et sécurisé, ainsi qu'un accompagnement destiné à simplifier l'organisation de séjours, stages ou projets sportifs et éducatifs.

« Le Pass Déclic est né d'un constat simple, explique Yann JOSSELINE, le directeur du Centre Sportif, trop d'associations et d'établissements gardois renoncent à des projets sportifs faute de moyens. Notre objectif est clair: adapter notre modèle pour que le Centre Sportif du Gard soit réellement accessible aux acteurs du territoire, et permette aux jeunes de bénéficier de projets sportifs ambitieux, sans que le budget soit un frein ».

Concrètement, le Pass Déclic repose sur deux mesures principales:

- Une remise forfaitaire pouvant atteindre 10 euros par jour et par personne sur la pension complète, selon la période,
- Une réduction de 50 % sur l'accès aux installations sportives pour les accueils de jour avec restauration.

Pour une association de 30 jeunes accueillie 4 jours en basse saison, cela représente près de 900 euros d'économie, soit l'équivalent d'un budget transport ou de plusieurs encadrants supplémentaires.

Le Pass Déclic s'adresse aux associations sportives, établissements scolaires et structures éducatives du Gard. Les porteurs de projets peuvent d'ores et déjà déposer une demande en ligne:

En remplissant le formulaire: <https://tally.so/r/VLJld6>



QUAND LES MÉTIERS DU BALLON ROND S'INVITENT AU COLLÈGE

Ce vendredi 30 janvier, au collège Alphonse Daudet, une rencontre entre des professionnels du football et des collégiens, organisée dans le cadre du dispositif départemental Sportifs au collège. Objectif: ouvrir les yeux des jeunes sur la diversité des métiers liés au ballon rond, bien au-delà du terrain.

Nicolas Benezet, ancien joueur professionnel passé par Dijon, Guingamp ou encore le Red Star; Makan Traoré, défenseur aguerri, ou encore Noé Cabezas, jeune espoir du football cévenol, en costume de conférenciers. Aux côtés d'eux, une dizaine de professionnels entraîneurs, kinés, arbitres, analystes vidéo, responsables marketing, ont transformé le collège en un vrai vivier d'opportunités.

On a voulu montrer aux élèves que le foot, ce n'est pas que les joueurs qu'on voit à la télé, explique Loïc Benoit, professeur d'EPS et responsable de la section Sport-Études Football. Derrière chaque match, il y a des dizaines de métiers passionnants, accessibles avec de la formation et de la détermination.

Des métiers méconnus, des passions à découvrir

Entre les stands improvisés et les ateliers interactifs, les collégiens ont découvert un monde insoupçonné:

Bilal El Atlati, ancien arbitre devenu directeur du CFA Cévennes Formation, a expliqué comment former les futurs talents du territoire.

Romain Conterio, kinésithérapeute, a détaillé l'importance de la récupération et de la prévention des blessures - un métier indispensable, mais souvent invisible.

Enzo Rizzato, analyste vidéo, a montré comment décrypter les matchs pour aider les entraîneurs à prendre des décisions stratégiques.

Carine Milhe, responsable communication, a révélé les coulisses du marketing sportif: « Sans nous, les clubs n'existeraient pas dans l'esprit du public! »

Le foot, c'est 5 % de joueurs pros... et 95 % d'autres métiers!

Seulement 0,012 % des licenciés en France deviennent joueurs professionnels. « Le rêve de signer un contrat pro est beau, mais il faut aussi avoir un plan B, insiste Jean-Marie Pasqualetti, entraîneur. La plupart des métiers du foot sont accessibles avec des formations courtes (BTS, BPJEPS, licences pro) et offrent des carrières stables. »

Les intervenants ont insisté sur trois qualités clés pour réussir dans ce milieu:

La rigueur: « Un kiné qui rate un diagnostic, c'est un joueur blessé pour la saison », rappelle Romain Conterio.

Le travail d'équipe: « Dans un club, tout le monde compte, du cuistot au président », souligne Carine Milhe.

La persévérance: « J'ai été arbitre pendant 15 ans avant de diriger un centre de formation », raconte Bilal El Atlati.

Louis Givelet



COMMENT LA VIE EST-ELLE APPARUE SUR TERRE

Ma petite fille de 8 ans m'a demandé de l'aider à rédiger un exposé qu'elle devait présenter à ses camarades de CE1. L'exercice me semblait assez facile mais elle s'interrogeait sur le commencement de la vie sur terre. Aussi j'ai dû me lancer dans de passionnantes recherches, où j'ai appris beaucoup. Je ne savais pas que l'eau que nous buvons date de 4,5 milliards d'années, suite à un bombardement incessant de comètes gorgées d'eau, sur une terre en fusion qui était de la température du soleil. Ci-dessous, l'exposé pour ma petite fille qui ensuite a réalisé divers dessins.

Au début, il y a du vide, ce qui n'est pas rien, un vide quantique rempli de particules invisibles qui disparaissent et apparaissent en permanence. Cette énergie du vide gonfle puis éclate, le Big Bang, comme une boîte de Lego qui s'ouvre il y a 14 milliards d'années. C'est le début du temps, de l'espace et de l'énergie.

Les premières briques, les particules et les atomes, se forment, et construisent l'univers.

Les atomes s'assemblent pour former les premières étoiles. Autour de ces étoiles, des nuages de poussière s'agglomèrent, donnant naissance aux planètes, dont la Terre, il y a 4,5 milliards d'années. À cette époque, la Terre est une boule de feu en fusion, bombardée par des comètes remplies de glace. Ces comètes apportent l'eau, qui forme les premiers océans.

Dans ces océans, les atomes forment les premières cellules. Ces cellules utilisent la lumière du soleil pour se reproduire et créent l'oxygène. Pendant des milliards d'années, ces cellules évoluent, se transforment en vers, méduses, poissons et algues.

Il y a seulement 300 000 ans, une nouvelle espèce fait son apparition: l'humain. Grâce à leur intelligence, leur coopération et leur culture, les hommes se différencient des autres animaux, développant des outils, des langues et des sociétés complexes.

Les biologistes classent les êtres vivants en 5 grands groupes:

Les archées: des micro-organismes qui transforment les déchets en gaz.

Les bactéries: elles aident à digérer et fabriquent de l'oxygène.

Les champignons: des recycleurs qui décomposent les déchets organiques.

Les végétaux: ils produisent de l'oxygène et servent de nourriture aux animaux.

Les animaux: dont l'humain fait partie, caractérisé par sa capacité à penser, créer et coopérer.

Tout est lié: les atomes des étoiles, l'eau des comètes, et les cellules des océans ont permis l'émergence de la vie, jusqu'à nous. Tout ce qui nous entoure (les montagnes, l'air, toi et moi) est fait de ces mêmes atomes créés il y a des milliards d'années. Nous sommes littéralement des "poussières d'étoiles"

Les humains, avec leur intelligence unique, ont la responsabilité de préserver cette harmonie.

Aria et Louis Givelet



Villes & Villages Cévenols

SOUVIGNARGUES (30 250)

Une circulade gardoise entre histoire et nature

Présentation générale

Situé dans le département du Gard (30), en région Occitanie, Souvignargues est un charmant village rural à l'ambiance méridionale, à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Nîmes. Cette commune typique du Pays de Sommières incarne l'équilibre entre patrimoine historique, vie locale animée et cadre naturel paisible.

Chiffres clés

- Département: Gard (30)
 - Région: Occitanie
 - Code postal: 30 250
 - Population: environ 932 habitants (2022)
- les Souvignarguais et Souvignarguaises
 - Superficie: ~11,1 km²
 - Densité: ~78 hab./km²
 - Altitude: entre 42 m et 173 m
 - Intercommunalité: Communauté de communes du Pays de Sommières
- Souvignargues est une commune rurale mais dynamique, qui a vu sa population croître régulièrement ces dernières années.

Un patrimoine riche à découvrir

Bien que modeste par sa taille, Souvignargues possède un patrimoine historique remarquable, reflet de son passé médiéval:

- **L'église Saint-André**: un édifice roman du XII^{ème} siècle inscrit aux monuments historiques, témoin de l'architecture médiévale locale.
- **L'église de Saint-Étienne d'Escattes**: autre église remarquable, elle aussi historique et parfois utilisée pour des événements culturels.
- **Vestiges du château médiéval**: traces d'une seigneurie ancienne, rappelant l'importance stratégique du village autrefois.

Le centre ancien du village est construit selon le principe d'une circulade — des ruelles en cercles concentriques autour de l'ancien cœur du village - ce qui donne à Souvignargues un charme pittoresque typique des villages du sud.

Nature, balades et environnement

Souvignargues est entouré par des collines, garrigues et terres agricoles, offrant de belles promenades à pied ou à vélo:

- Sentiers champêtres et voies rurales invitent à la découverte des paysages de garrigue et des vignobles environnants.
- Plusieurs petits cours d'eau traversent les environs, notamment le ruisseau d'Aigalade et d'autres affluents qui ajoutent à la richesse naturelle locale.
- Les vignobles et oliveraies alentour rappellent l'ancrage agricole de la commune et de sa région.

Le climat méditerranéen, avec ses étés chauds et ses hivers doux, accompagne ce décor typique du sud de la France.

Vie locale et communauté

Souvignargues est une commune vivante tout au long de l'année:

- Manifestations culturelles, concerts, fêtes locales et marchés rythment la vie du village et renforcent son dynamisme communautaire.
- Proximité de Sommières permet d'accéder à davantage de commerces et services tout en conservant un cadre de vie tranquille.
- Village où il fait bon vivre, apprécié pour sa qualité de vie, son esprit convivial et son environnement naturel.

Pourquoi visiter Souvignargues?

Pour son patrimoine historique médiéval

Pour ses ruelles en circulade et son atmosphère authentique

Pour ses balades dans la garrigue et les paysages agricoles

Pour son ambiance villageoise paisible proche de grandes villes comme Nîmes ou Sommières



Retrouvez notre nouvelle rubrique

Villes & Villages Cévenols

sur cevennesmagazine.fr et nos réseaux sociaux

N'hésitez pas à nous dire quel village vous souhaitez voir mis à l'honneur dans les prochains numéros